

Procès-verbal du conseil d'administration AOÛT 2023

Rencontre du 29 août 2023

Présences: Maurice Pouliot, Francine Faille et Gilles Bissonnette

Il est décidé d'entériner les décisions suivantes prises depuis le 1er août 2023 :

23.08.01

Suite aux constatations des dommages causés par les boîtes à fleurs sur les toits et à la nécessité d'agir afin de tenter de prolonger la vie utile des toitures:

Il a été décidé de démanteler les boîtes à fleurs, de faire faire les travaux par nos employés et que M. André Quilicot serait en charge du projet.

23.08.23

Suite à la rencontre inter-tours du 15 août 2023 et les commentaires positifs sur le système offert par la compagnie Aquadétech, suite à la rencontre du 23 août avec M. Fréchette, président de la compagnie, suite à la démonstration des avantages d'installer un même système pour tous les copropriétaires en prévision des demandes futures des assurances, suite à la démonstration que les prix étaient compétitifs:

Il a été décidé de recommander la compagnie Aquadétech pour toutes les installations.

Pour cette année, les copropriétaires auront le choix de faire installer ou non le système.

Un vote sera proposé lors de la prochaine assemblée annuelle afin d'imposer l'installation à tous les copropriétaires.

23.08.29

Nous avons reçu plusieurs soumissions pour la peinture dans les garage A et B.

Phoenix: 305,327.61

Corrox Epoxy Design : 185,868.59 ou avec surface contrôle humidité : 372,599.48

Bétonik: 183,442.61

Béton Restauration FB: 161,321.70

Garage A- Patchs seulement

Béton Restauration FB: 350 \$ par patchs plus tx. (Référence du 25 des Émeraudes)

TMB époxy techs Inc.: 596 \$ par patchs plus tx.

Il a été décidé, suite à discussions:

Garage A

Le travail important est de faire réparer le stationnement A afin de se conformer aux constats dans le rapport d'inspection de Tritech.

Il est donc décidé de faire remplacer la membrane sur une surface de 2600 pieds carrés à l'entrée et de faire réparer certains autres endroits par patchs.

Le contrat est donc donné à la compagnie Béton Restauration FB pour la somme de 14797.28\$ plus 350 \$ plus taxes pour les patchs supplémentaires.

Garage B

Considérant que, notre immeuble a été construit en 1989, avec les normes de cette période, que le plancher est directement sur la terre et qu'il s'y dégage beaucoup d'humidité.

Considérant que, des tests ont déjà été fait en 2020 avec de l'Époxy et que les conclusions ne sont pas concluantes.

Considérant que de faire poser de l'époxy est très dispendieux et que nous ne pouvons avoir la certitude que résistera plusieurs années.

Nous avons donc fait venir des experts de la compagnie Bétonel pour nous conseiller.

Suite à leurs recommandations, il est donc décidé de procéder au sablage, de mettre 2 couches de primer et de finaliser avec une couche de finition Les travaux seront sous la supervision de M. Thibodeau, entrepreneur de métier et seront facturés par lui pour la main d'œuvre et Bétonel pour la peinture. Il est estimé de dépenser environ 50,000 \$ pour peindre le garage B plus la peinture.

Adopté à l'unanimité.


_____
_____
